

## PROLONGATION DE L'AVIS DE VACANCE 15 AOUT 2024

### AVIS DE VACANCE DE POSTE EN INTERNE et EXTERNE

Le service départemental d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence – SDIS 04 – est un établissement public autonome. Il concourt avec les autres acteurs concernés à la protection des biens et des personnes, à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'au secours d'urgence.

Pour mener à bien ses missions, le SDIS 04 s'appuie sur :

- 1600 agents sapeurs-pompiers volontaires, sapeurs-pompiers professionnels, fonctionnaires territoriaux ;
- Un maillage territorial de 41 centres d'incendie et de secours répartis en 6 compagnies (Barcelonnette, Castellane, Digne-les-Bains, Forcalquier, Manosque et Sisteron) ;
- Plusieurs sites spécialisés : un centre de formation, une direction, une pharmacie à usage interne ;

Notre établissement est susceptible de recruter, à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2024**, un capitaine de sapeurs-pompiers professionnels, titulaire du grade, en qualité de chef du service formation.

#### **Missions générales du poste :**

Sous la responsabilité du chef du groupement ressources humaines, l'officier sera chargé de coordonner l'ensemble des actions relevant du service formation, animer le réseau des formateurs de l'établissement, assurer la programmation et la planification des actions du service, s'assurer du bon fonctionnement de l'école européenne de formation et de son développement. Ce poste est susceptible d'évoluer vers le retour d'expérience et la transversalité des compétences.

#### **MISSIONS PRINCIPALES**

#### **Tâches dévolues à l'agent :**

L'agent participera à l'ensemble des activités ci-après énoncées :

- Assurer le fonctionnement permanent de l'ensemble des fonctions et des agents placés sous son autorité au sein du service formation ;
- Être le conseiller technique du chef de corps concernant la formation au sein de l'établissement avec une parfaite maîtrise du cadre juridique lié à la formation ;
- Préparer les éléments nécessaires à l'élaboration du budget du service pour l'année N+1 et piloter le suivi du budget de l'année N, prenant en compte les besoins des territoires et des services fonctionnels ;
- Assurer l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan pluriannuel de la formation des personnels du SDIS 04 ;
- Mettre en œuvre une animation permanente du réseau des formateurs ;
- Assurer le fonctionnement et le développement des activités de l'école européenne de formation et des outils de réalité virtuelle ;
- Organiser les épreuves sportives statutaires annuelles et les tests de recrutement des sapeurs-pompiers ;
- En lien avec l'UDSP 04 organiser annuellement les épreuves du brevet des jeunes sapeurs-pompiers et établir un lien permanent avec le réseau des écoles de JSP.
- Participer aux journées d'accueil départementales des nouvelles recrues SPV ;
- Participer à certaines réunions et groupes de travail concernant le service formation.



**Profil requis :**

**Savoir et savoir-faire :**

- Qualités relationnelles et rédactionnelles ;
- Maîtrise du cadre législatif et réglementaire de la formation ;
- Très bonne connaissance du volontariat des sapeurs-pompiers ;
- Connaissances des trois filières de la fonction publique présentes au sein de l'établissement : SPP, administrative et technique ;
- Savoir animer des réunions pluridisciplinaires et avec différents acteurs.

**SAVOIR-ÊTRE :** (comportement relationnel et aptitude physique)

- Loyauté, intègre, rigoureux ;
- Sens de l'encadrement ;
- Savoir rendre compte ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Aptitude organisationnelle ;
- Capacité d'initiative et autonomie de travail.

**Ce que nous offrons :**

- Un régime de travail : 1607 heures/an (base 40 heures avec RTT) ;
- Régime indemnitaire réglementaire + IFTS taux 8 ;
- Véhicule et téléphone de service ;
- Prestations sociales : tickets restaurants, COS, participation à la protection sociale complémentaire, CNAS ;
- Les Alpes de Haute-Provence offrent un cadre exceptionnel et authentique. Plus qu'un simple lieu de travail, notre département incarne une expérience unique, alliant nature préservée et qualité de vie. Outre ses attraits touristiques indéniables, les Alpes de Haute-Provence se distinguent également par leur engagement en faveur du bien-être.

Pour toutes informations complémentaires relatives au poste déclaré vacant,  
contacter le lieutenant-colonel Christophe DEVAUX, chef du groupement ressources humaines au  
04-92-30-89-32  
ou à l'adresse courriel suivante : [cdevaux@sdis04.fr](mailto:cdevaux@sdis04.fr).

Les candidatures, accompagnées d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae devront être adressées au plus tard le **15 AOUT 2024** à :

Monsieur le Président du Conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence  
95, Avenue Henri Jaubert — CS 39008  
04990 DIGNE-LES-BAINS Cédex 9.